

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 01413

Numéro SIREN : 878 545 995

Nom ou dénomination : 142 TATTOO SHOP

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2023 sous le numéro de dépôt 4409

142 TATTOO SHOP
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 26 Rue de l'Engannerie 14000 CAEN

878 545 995 RCS de Caen

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE **DU 1^{er} MAI 2023**

L'an deux mille vingt trois,
Le premier mai,
A 10 heures,

Monsieur Jérémy VANSTAEN, Associé unique et Président de la société 142 TATTOO SHOP,

A pris les décisions suivantes :

- Dissolution anticipée de la Société,
- Nomination d'un liquidateur, détermination de ses pouvoirs et obligations,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Jérémy VANSTAEN, associé unique, prononce la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour, en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.

La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention "société en liquidation". Cette mention, ainsi que le nom du liquidateur, devront figurer sur tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social : 26 rue de l'Engannerie, 14000 CAEN.

DEUXIEME DÉCISION

Monsieur Jérémy VANSTAEN, associé unique, décide d'exercer les fonctions de liquidateur pour la durée de la liquidation.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus pour continuer les affaires en cours et en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation, pour réaliser tous les éléments d'actif, même à l'amiable, pour payer les créanciers et pour attribuer le solde disponible à l'associé unique.

Dans les trois mois de la clôture de chaque exercice, le liquidateur devra établir les comptes annuels au vu de l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif existant à cette date et un rapport écrit rendant compte des opérations de liquidation au cours de l'exercice écoulé.

Dans les six mois de la clôture de chaque exercice, l'associé unique statuera sur les comptes annuels.

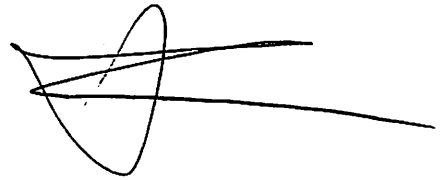
En fin de liquidation, l'approbation des comptes de liquidation, le quitus au liquidateur et la constatation de la clôture de la liquidation feront l'objet d'une déclaration de l'associé unique soumise à publicité.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Jérémy VANSTAEN,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.